

Résumé des  
normes graphiques  
de l'Afeas





Le résumé des normes graphiques de l'Afeas constitue un répertoire et une source de renseignements pour quiconque utilisera cette identité à des fins de communications. Par conséquent, afin de préserver l'essence de ce logotype nous vous recommandons de bien respecter les conditions d'applications de cette nouvelle identité.

Cependant, vous aurez peut-être à utiliser le logotype dans des conditions qui n'aura pas été prévues dans ce cahier de charge. Veuillez à ce moment communiquer avec le Directeur du marketing, Monsieur Gilbert Grenier au (514) 251-1636.

Afin d'obtenir au logotype et ses différentes applications accédez au site Web de l'Afeas au [www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca) à la section «Logotype» et téléchargez les applications n/b, couleurs et renversées.

## Carte d'affaires



**afeas**  
FEMMES EN MOUVEMENT

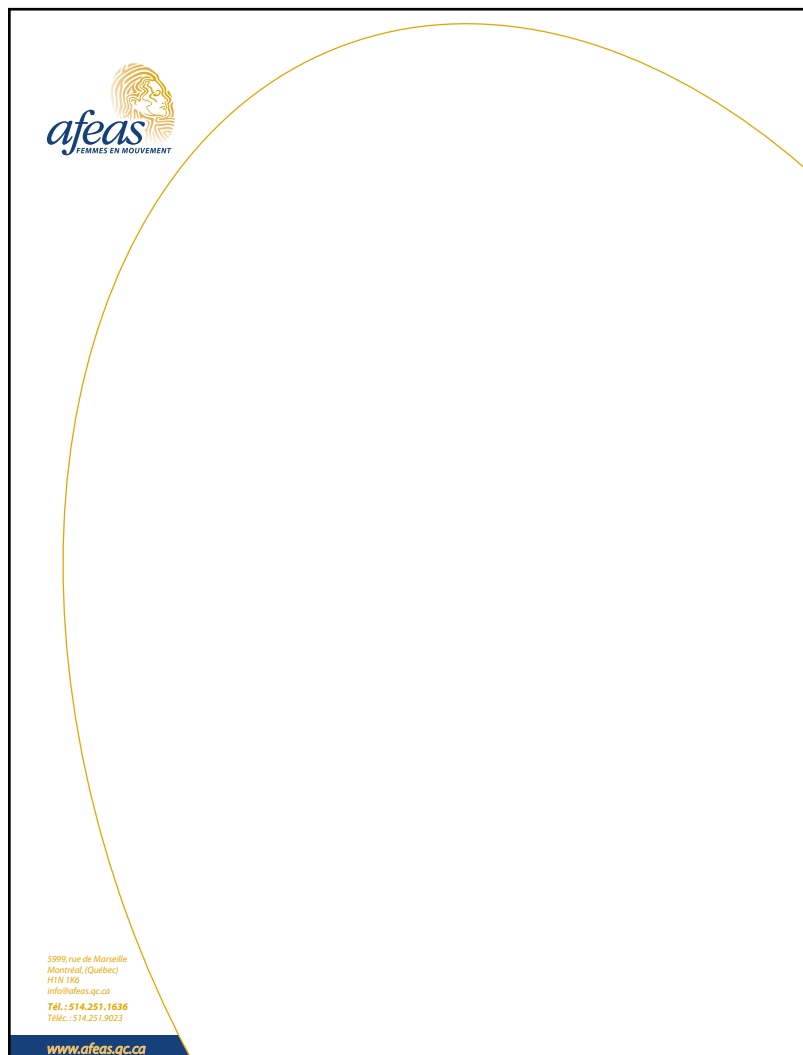
**Lise Girard**  
Secrétaire générale  
girard@afeas.qc.ca

5999, rue de Marseille  
Montréal, (Québec) H1N 1K6  
**Tél. : 514.251.1636**  
Télec. : 514.251.9023

[www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

- Myriad bold italique ¥ 11/13
- Myriad italique ¥ 7/9
- Myriad italique ¥ 5.5/7.5
- Myriad italique ¥ 7/8
- Myriad bold italique ¥ 7/8
- Myriad italique ¥ 10/12

## En-tête de lettre



**afeas**  
FEMMES EN MOUVEMENT

5999, rue de Marseille  
Montréal, (Québec)  
H1N 1K6  
info@afeas.qc.ca  
**Tél. : 514.251.1636**  
Télec. : 514.251.9023

[www.afeas.qc.ca](http://www.afeas.qc.ca)

### Identification noir&blanc

Lorsque la signature est utilisée en noir et blanc, elle ne possède aucune trame ou dégradée.

### Identification 1 couleur

Lorsque la signature est utilisée une seule couleur, elle ne possède aucune trame ou dégradée.

La couleur utilisée doit être celle utilisée pour l'impression du document en question. La recommandation pour des documents en une seule couleur est le PMS 654 ou le noir.



### Identification renversée

L'identification visuelle doit être utilisée en blanc et sans dégradé.



### Identification 2 couleurs

Lorsque la signature est utilisée en deux couleurs, elle doit être véhiculée en respectant les dégradés et les couleurs établies à la base, soit:

PMS 654 : typographie

PMS 1385 : visage

Si un document est réalisé dans des couleurs autres que les couleurs officielles, le logo doit être représenté en une seule couleur, soit la couleur la plus dense du document et utilisant les spécifications du logo en une couleur.



### Identification 4 couleurs process

Lorsque la signature est utilisée en 4 couleurs process, elle doit être véhiculée en respectant les dégradés et les couleurs établies à la base, soit:

PMS 654 : typographie

C: 100

M: 69

Y: 0

K: 38

PMS 1385 : visage

C: 0

M: 47

Y: 100

K: 9



## **Typographie**

---

Il ne faut en aucun cas recomposer la typographie du logotype. Aucun équivalent exact n'est disponible dans l'environnement PC.

## **Applications incorrectes**

---

Les exemples qui suivent illustrent des utilisations à proscrire. Cette présentation n'est pas exhaustive. Il convient d'user de discernement et de bon goût lorsqu'on se trouve dans une situation qui n'a pas été envisagée dans cette section. En cas de doute, consultez le directeur du marketing à l'Afeas afin d'assurer un respect du logotype dans ces applications.

*En raison du peu de visibilité des éléments graphiques reproduits sur fond noir, l'emploi de la version deux couleurs sur fond noir est à proscrire.*



*Lorsque le logotype est utilisé en une couleur, elle doit être représentée en solide et non en dégradée.*



*Aucune autre couleur que les couleurs officielles ne peut être utilisées pour représenter le logotype.*



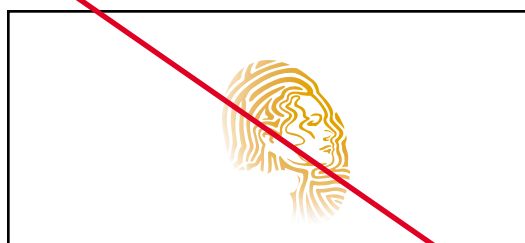
*Aucun changement de typographie n'est accepté pour la représentation du logotype*



*Le logotype ne peut contenir de ligne contour sur la typographie. L'utilisation du logotype renversé est alors recommandé.*



*Aucun élément graphique du logotype ne peut être dissocié de l'identité visuelle.*



*Ne jamais modifier les proportions respectives du visage et des éléments typographiques*



*Ne jamais pivoter ou mettre dans un axe quelconque l'identité visuelle.*



*Ne jamais utiliser d'artifice ou d'ombre portée autour de l'identité visuelle*



*Ne jamais mettre du texte ou un élément graphique dans la zone de protection*



*Ne jamais déformer le logotype de quelque façon que ce soit.*



*Ne jamais utiliser de trame dans la version monochrome.*

